

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 21 SEPTEMBRE 2017

Etaient présents : COHENDET Roger, HERICHER Marcel, PERROTIN Joël,
PIGNON Jean-Marc, BERNARD Isabelle, CLEMENT Danielle, PION Laure

Absents et excusés : Mme VARI Marie-Thérèse (excusée), Mme PANINI Béatrice,
Mr PITHOUD Christian

Secrétaire : Mme PION Laure

**Le conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion de Conseil du
30/06/2017**

DELIBERATION PRISE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

**I – APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET
L'AMICALE DES PECHEURS DE L'ARC**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention entre la commune propriétaire du cours d'eau le Canal des Moulins dit « Le Mona » et l'Amicale des Pêcheurs de l'Arc.

II - INSUFFISANCE DE CREDITS 1

Le Conseil Municipal,

- **décide** de voter les crédits budgétaires suivants :

INVESTISSEMENT

Opération 32 ECLAIRAGE PUBLIC

231 Immobilisations corporelles en cours	+ 1 500 €
020 Dépenses imprévues	- 1 500 €

III - SUBVENTIONS 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- vote les subventions pour l'année 2017	
- Ligue contre le cancer	100 €
- Sté de Chasse « LA DIANE DU CHATEAU » de N.D. DU CRUET	250 €
- Association « coupons et boutonniers »	200 €
- Comité des fêtes de Notre Dame du Cruet	200 €
- Association « Patrimoine de N D du Cruet	200 €
- Clique de La chambre	50 €
- Les Bleuets de Maurienne	50 €
- Tennis Club Le Colombier	50 €
- Union tir Maurienne	50 €
- As Cuines foot	50 €
- Chœur de l'Arc	50 €
- CAP et HANDICAPS	50 €
- Amicale des Pêcheurs de l'Arc	50 €

- | | |
|---|------|
| - L'Association française des Sclérosés
En Plaques | 50 € |
| - A Corps et Danses | 50 € |

QUESTIONS DIVERSES

- Mr le Maire donne lecture au Conseil du courrier de l'association Mémoire d'Antan pour Demain concernant la sécurisation et la signalétique de la partie du haute du château et de leur souhait de retirer le lierre qui recouvre les murs d'enceinte du château.

Le Conseil ne souhaite pas que la commune intervienne car il s'agit d'une propriété privé et de plus, enlever le lierre risquerait de faire tomber le mur.

- Mr le Maire informe que le mercredi 4 octobre à midi un test d'alerte de l'usine AREKMA aura lieu et s'effectuera par un déclenchement de l'automate d'appel auprès de la population.

- Mr le Maire informe le conseil que la réception des travaux de la 1^{ère} tranche de sécurisation de la RD76 n'a pas encore eu lieu.

Mr HERICHER fait part au conseil que des riverains n'ont pas été satisfaits durant les travaux et que le passage sur le ralentisseur est trop brusque.

Mr le Maire rappelle que les problèmes rencontrés durant les travaux ont été réglé et que concernant le ralentisseur il demandera à la réception des travaux à ce que celui-ci soit vérifié.

- Mr le Maire informe le Conseil que suite à de nombreuses plaintes des habitants de la commune, il a demandé aux jeunes à moto de bien vouloir calmer leur vitesse dans la traversée de la commune et les impasses, ce qui a été fait et nous les remercions.

- Mme PION informe le Conseil que la « Give Box » ouvrira le 4 octobre.

Vu par nous, Maire de la Commune de NOTRE DAME DU CRUET pour être affiché le 27 septembre 2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884

A NOTRE DAME DU CRUET,
le 27 septembre 2017
LE MAIRE.

